

Charenton  
Solidarité

Le CCAS vous propose le

# Pass' mutuelle 2025

à partir de février 2025 pour les familles monoparentales



jusqu'à 50%  
du coût de la mutuelle

Le *Pass' mutuelle*  
est un dispositif d'aide financière  
pour la complémentaire santé.

Sous conditions de ressources\*.

Public concerné :

Février 2025 : les familles monoparentales

Mai 2025 : les autoentrepreneurs

Septembre 2025 : les jeunes de 18 à 25 ans

Octobre 2025 : les nouveaux retraités

\*POUR PLUS D'INFORMATIONS :

CCAS - Centre Alexandre Portier - 21 bis rue des Bordeaux

Tél. 01 45 18 36 18 - ccas@charenton.fr

Charenton  
*ma ville*

